

## ► Appel à communication

### 10<sup>es</sup> Journées Nationales des Observatoires (JNO) 11-12-13 juin 2014 à Bordeaux

---

Les JNO permettent aux personnels des observatoires de l'enseignement supérieur français de venir s'informer sur l'actualité de leur profession, les études réalisées par leurs collègues, les recherches menées dans leur champ ou encore les outils mobilisés dans l'accomplissement de leurs missions. Mais, elles sont également l'occasion d'aborder des thèmes qui rompent avec leur quotidien et qui leur offrent d'autres perspectives de travail.

**Quelle que soit la nature des thèmes présentés, les JNO constituent un lieu privilégié de rencontres, d'échanges et de débats.**

Pour les 10<sup>es</sup> journées nationales qui auront lieu à Bordeaux, **il est prévu le jeudi 12 juin 2014 au matin, l'organisation d'ateliers.**

Les thèmes présélectionnés pour ces ateliers renvoient à des problématiques récurrentes ou inédites, en tout cas concrètes, qui se posent aux établissements d'enseignement supérieur et que leurs observatoires doivent traiter. **Ces ateliers se veulent participatifs et impliquent donc la contribution active des acteurs de la communauté.**

Les thèmes présélectionnés sont les suivants :

- Thème n°1 : Evaluation de la qualité des stages
- Thème n°2 : La fusion : quels changements pour les observatoires ?
- Thème n°3 : La communication des observatoires
- Thème n°4 : Les différentes formes des partenariats d'observatoire
- Thème n°5 : Les conditions d'études des doctorants
- Thème n°6 : Les entrepôts de données
- Thème n°7 : La mobilité des étudiants
- Thème n°8 : La précarité

Les propositions de communication prendront la forme d'une note synthétique (une page maximum). Des éléments d'informations complémentaires sur ces thèmes sont fournis en annexe.

Les contributions seront retenues au regard de leur degré d'adéquation au sujet traité / de leur exemplarité en termes d'impacts / de leur transférabilité à d'autres établissements / de leur durée de présentation estimée/...

**Si vous souhaitez apporter votre contribution, vous pouvez nous transmettre votre note par email : [ino2014@univ-bordeaux.fr](mailto:ino2014@univ-bordeaux.fr) avant le 31 janvier 2014.**

Au-delà des ateliers proposés, **les propositions de communication autour de dispositifs d'observation, des thèmes de l'insertion professionnelle / les suivis de parcours / les conditions de vie et d'études, des bases de données, des outils de travail, des politiques publiques etc. liés à l'environnement de travail des observatoires...seront étudiées.** Elles pourront servir à faire évoluer les thèmes de travail précités voire à faire émerger d'autres sujets d'études.

Nous comptons sur votre participation !

L'équipe organisatrice d'Aquitaine.

## ► Annexe : compléments d'information

Cette annexe présente des éléments de contexte et/ou des compléments d'information sur l'orientation que pourrait prendre le contenu des ateliers.

### Thème n°1 : Evaluation de la qualité des stages

Depuis la loi LRU complétée par la loi ESR, l'article L611-5 du Code de l'Education prévoit que le BAIP présente un rapport annuel au Conseil Académique sur le nombre et la qualité des stages. L'enquête ministérielle Stapro comptabilise le nombre de stages effectués sur différents critères, mais, elle ne prend pas en compte la qualité du stage. Parallèlement, la nouvelle loi ESR prévoit que tout étudiant transmet aux services OIP un document dans lequel il évalue la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au sein de l'organisme (L612-14 Code de l'Education). Aussi, ces nouvelles dispositions législatives viennent compléter les différentes évaluations mises en œuvre au sein des établissements comme l'évaluation des enseignements ou des formations.

L'atelier propose de discuter différents exemples de mise en œuvre de l'évaluation de la qualité des stages hors évaluation pédagogique incombant à l'enseignant. Quelle méthodologie a-t-on employé ? sur quelle population ? à quelle période ? avec quel coût ? etc. L'évaluation de la qualité des stages peut-elle être uniquement centrée sur l'étudiant ou doit-on également interroger le maître de stage dans la structure d'accueil ? Quelle est la plus-value de ce type d'enquête dans l'accompagnement de l'étudiant et dans le pilotage de la formation ?

### Thème n°2 : La fusion : quels changements pour les Observatoires ?

L'article L718-2 du code de l'éducation fixe, aux établissements d'enseignement supérieur d'un territoire donné, des objectifs de création de projet partagé et de coordination de l'offre de formation. A cette fin, les regroupements sont encouragés. Des fusions d'établissements ont ainsi été réalisées, d'autres sont en cours ou prévues. De fait, les processus de fusion impactent l'activité des observatoires ou les impacteront, pour certains, très prochainement.

L'atelier propose alors de présenter les plus-values mais également les limites de la fusion pour les observatoires. Selon quelles méthodes le regroupement d'observatoires a-t-il été opéré ? Quel a été le degré d'impact de la fusion sur les pratiques antérieures des observatoires ? Quels sont les points de vigilances à observer ? Quelles sont les améliorations constatées et espérées ? ...

### Thème n°3 : La communication des observatoires

A l'issue des JNO 2013, des collègues d'observatoires ont exprimé le souhait de la mise en place, pour la session 2014, un atelier sur la communication des observatoires.

L'idée est de discuter des pratiques de communication d'observatoires à partir d'expériences partagées, d'identifier les difficultés rencontrées, les « bonnes » pratiques qui pourraient être transférables ainsi que des pistes d'amélioration. Les échanges pourraient permettre de déboucher sur la formulation de préconisations communes de communication sur les résultats et analyses produits par les observatoires.

Le contenu des présentations pourra résumer le processus de communication suivi :

-soit, les recherches effectuées en amont de la définition d'un plan de communication : qui sont les publics ? quels sont les objectifs poursuivis : fournir de l'information auprès d'un panel spécifique ou communiquer largement au public ? quels canaux de communication utiliser pour les atteindre :

exclusivement des canaux internes à l'établissement ou non ?...

-puis, la mise en œuvre du plan de communication : a-t-il nécessité la création d'une charte graphique ? quel outil-logiciel ? quel coût ? quelles relations avec le service communication de l'établissement ?... pour quel bilan ?

#### Thème n°4 : Les différentes formes des partenariats d'observatoire

L'atelier a pour objet de mettre en avant la diversité des partenariats possibles pour un observatoire : de la mise en réseau d'observatoires locaux (hors fusion) aux partenariats, sous conventionnement ou non, avec des entités dont les relations avec le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche sont plus ou moins fortes (laboratoire de recherche, rectorat, conseil régional, DRJSCS, observatoire de l'emploi et des formations, agence d'urbanisme, agence de développement local...). Pourquoi les partenariats sont-ils importants pour les observatoires ? Quelles sont les procédures à mettre en œuvre pour assurer un déroulement optimal de la démarche ? Les finalités du partenariat sont-elles matérielles ? indirectes ? peuvent-ils être monétaires ?

L'atelier propose de présenter la diversité des objectifs poursuivis (échanges de bonnes pratiques, mutualisation des actions, collecte de données, expertise-métier relative aux enquêtes, recherche de financement...), d'aborder la question du degré du formalisme que leur mise en place requiert, et enfin d'échanger sur les rôles, apports et limites pour chacune des parties. Il s'agira également de quantifier les moyens mobilisés (ETP, budget) pour leur mise en œuvre.

#### Thème n°5 : Les conditions d'études des doctorants

Chaque année, quelques 10 000 thèses de doctorat sont soutenues en France, toutes disciplines confondues, et le pays compterait environ 74 500 doctorants (Site du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche). Si la durée théorique du doctorat est de 3 années, il s'agit d'une limite inférieure bien souvent dépassée, notamment en sciences humaines et sociales.

Les observatoires sont les principaux services au sein des établissements universitaires qui produisent des données sur les conditions d'études des doctorants. Ces données permettent aux établissements d'accompagner les étudiants de doctorat, de connaître les déterminants de l'obtention d'une thèse et d'avoir un regard sur leurs insertions professionnelles.

Pourquoi les étudiants décident de commencer une thèse ? Comment les doctorants choisissent-ils le thème de leur thèse ? Comment s'organise l'encadrement de la thèse ? Quelles sont les conditions matérielles de travail (financement, lieu et temps de travail...) ? Comment peut-on quantifier l'abandon en thèse ? Que deviennent les étudiants décrocheurs en thèse ? Quels sont les déterminants de l'abandon en thèse ?

L'atelier a pour objet de mettre en avant des enquêtes, analyses, rapports ou articles réalisés sur les conditions d'études des doctorants par différentes universités, afin de présenter ce qui est réalisé et de partager autour du thème.

#### Thème n°6 : Les entrepôts de données

L'entrée en vigueur de la loi LRU (compétences et responsabilités élargies) a engendré la nécessité de renforcer le besoin de pilotage des établissements, et de fait la construction d'outil d'aide au pilotage. L'entrepôt de données en constitue un. Il permet de recueillir et d'historiser des données issues de diverses applications informatiques touchant notamment aux grands domaines de gestion d'un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, et rend possible la construction d'indicateurs croisés et de tableaux de bord. Les données produites par les observatoires de la vie étudiante sont intégrées à ces systèmes.

L'entrepôt de données permet, par exemple, en une extraction d'établir le même indicateur pour plusieurs années consécutives (vision diachronique):

- comparaison les taux d'insertion professionnelle d'une mention de M2 sur 3 ans,
- visualisation de l'évolution du taux de réussite ou de la satisfaction des étudiants d'une formation sur 5 ans,
- production plus facile des indicateurs sur la durée d'un contrat quinquennal.
- ...

L'atelier propose alors de présenter les avantages mais également les contraintes d'un entrepôt de données pour les observatoires.

Comment le processus a-t-il été enclenché ? Les observatoires ont-ils été sollicités dans la réflexion autour de leur construction ? Quel a été le degré d'impact de la mise en place de l'entrepôt de données sur les pratiques des observatoires ? Quels sont les points de vigilances à observer ? Quelles sont les améliorations enregistrées et/ou encore attendues ?

### Thème n°7 : La mobilité des étudiants

La mobilité étudiante sera entendue dans cet atelier au sens large, l'idée étant de balayer différents temps, les différentes formes et les différentes mesures de la mobilité étudiante.

La mobilité peut correspondre à un déplacement effectué dans le cadre du suivi d'études. Elle pose alors les questions de la capacité de rétention et d'attractivité d'un établissement et/ou d'une zone d'études. Mais elle peut également correspondre à une mobilité vers l'internationale effectuée au cours des études. Elle pose alors des questions de caractérisation : qui part ? pourquoi ? combien de temps ? pour quoi faire ? ...

Plus globalement, nous nous interrogerons sur l'impact de la mobilité. Comment l'étudiant en fait une plus-value, en particulier pour son insertion professionnelle ? Quelles sont les effets observés sur les établissements et/ou territoires accueillant des étudiants mobiles ?

L'atelier doit permettre de partager les études réalisées sur le thème et discuter des sollicitations que les observatoires peuvent avoir sur cette thématique et le type de réponse qu'ils peuvent apporter.

### Thème n°8 : La précarité

Un état précaire caractérise ce « qui n'offre nulle garantie de durée, de stabilité, qui peut toujours être remis en cause » (Définition du dictionnaire Larousse), qui traduit une notion de fragilité.

Dans cet atelier, la précarité pourra être abordée selon deux angles :

- les conditions de vie et d'études des étudiants
- la précarité sur le marché du travail des diplômés.

Les interrogations sur la précarité sont multiples : Sur quels critères définir la précarité ? Comment identifier une population en situation de précarité ? Qui sont-ils ? Pour quelles raisons ?

L'objectif de cet atelier est autant de mettre en avant des résultats d'études réalisées sur ce thème que de partager les méthodologies et leurs fondements.